

CONSEIL DE SURVEILLANCE

PROCES-VERBAL n°1 du 26 SEPTEMBRE 2015 Au siège de la FFVB - CHOISY LE ROI

SAISON 2015/2016

Présents :

Mesdames : Aline GEMISE-FAREAU, Présidente du Conseil de Surveillance
Patricia MAZZOLA, Brigitte GEILER

Messieurs : Philippe VENDRAMINI, Secrétaire
Alain ARIA, Albert CHARPENTIER, Didier CHENOUN, Francis DRUENNE Frédéric DUBOIS, Richard GOUX,
Alain GRIGUER, Jean-Louis LARZUL, Claude ROCHE,

Assistent :

Monsieur Eric TANGUY, Président de la FFVB
Monsieur Christian ALBE, Trésorier Général de la FFVB
Monsieur Alain DE FABRY, Secrétaire Général de la FFVB

Excusés :

Messieurs : Jean-Michel BARRE, Pierre MERCIER, Fabrice CHARCHAUDE,
Mesdames : Virginie MOINEAU, Zélie AMARD.

La séance est ouverte à 9 h 30

La Présidente remercie pour leur présence, M. Eric TANGUY nouveau Président de la FFVB ainsi que Messieurs Christian ALBE, Trésorier Général et Alain de FABRY, Secrétaire Général. Le Conseil de Surveillance adresse ses vœux de réussite à la nouvelle équipe élue le 3 septembre 2015 et laisse la parole au Président M TANGUY.

Le Président remercie tout d'abord le Conseil de surveillance pour le travail de gestion des affaires courantes qu'il a accompli entre la révocation du Conseil d'Administration et son élection, permettant ainsi une continuité d'activité de la Fédération.

Il compte sur le CS pour l'accompagner dans ses réflexions et rappelle les principaux axes du projet de l'équipe élue. Il souhaite que la liste qui n'a pas obtenue la majorité ait également un rôle actif au sein de la Fédération.

Il rappelle l'importance de la réforme des statuts qui va être entreprise, indispensable selon lui pour permettre le développement et la stabilité de l'institution.

Sera présenté au Conseil d'Administration du 12 décembre 2015
Approuvé par le Conseil de Surveillance
Date de diffusion : 11/12/2015
Auteur : Philippe VENDRAMINI

Il évoque également le courrier adressé par le Ministère lors de la période de gestion des affaires courantes.

Il présente enfin les grandes lignes du futur fonctionnement fédéral et le rôle important que la Fédération doit avoir auprès des clubs.

Une discussion s'engage sur un certain nombre de points qui seront examinés lors de la présentation des propositions de modifications des statuts (Vote de défiance, double système électif, rôle du Conseil de surveillance, gestion de la période de vacance de l'exécutif.....).

Des discussions ont lieu également sur le projet de transfert du CNVB et de L'IFVB à l'INSEP, le PES (qui n'a pas été adopté en AG), la place du secteur féminin, les organisations que la France pourrait accueillir.....

La Présidente remercie M. TANGUY pour cette intervention et émet le souhait que le Président vienne régulièrement au CS et puisse participer aux travaux du Conseil. Elle suggère qu'une présence une fois par an soit retenue, ce que le Président accepte bien volontiers et trouve tout à fait logique.

Après cette intervention l'ordre du jour est ensuite déroulé.

Approbation du PV du Conseil de Surveillance du 27 JUIN 2015

Le PV bien qu'envoyé tardivement n'appelle pas de remarques particulières.

Compte rendu sur les affaires courantes (juillet et août)

Comme indiqué lors du Conseil de surveillance du 27 juin, des difficultés de collaboration ont quelque peu perturbé la gestion des affaires courantes étudiées lors de réunions hebdomadaires qui se sont tenues tout au long des mois de juillet et d'août. Des comptes rendus, actant les décisions prises, ont été rédigés régulièrement et diffusés aux membres du CS pour information et approbation.

Le conseil a déjà souligné le rôle très important du Directeur Général pendant cette période, rôle en partie en inadéquation avec les responsabilités juridiques qui pesaient sur le groupe de gestion des affaires courantes, ce qui a été parfois source de difficultés.

Pour clore cette période transitoire, une réunion s'est tenue le 24 septembre avec le Président, le Trésorier Général, le Secrétaire Général et la délégation du Conseil de Surveillance afin d'effectuer la passation des dossiers.

Présentation du nouvel organigramme

Le Secrétaire Général présente le projet d'organigramme ainsi que le découpage de l'activité fédérale en grands secteurs d'activités.

Le Conseil de Surveillance s'interroge sur la procédure de constitution des commissions, certains Présidents de commission n'ayant, semble-t-il, pas été consultés pour la nomination des membres de leur commission.

AUTRES POINTS

Suivi financier de la DTN

Le budget (et son suivi) n'a pas été communiqué à notre responsable du suivi budgétaire au sein du CS car le Trésorier a constaté de grosses erreurs dans les tableaux fournis.

Le Conseil de Surveillance s'interroge sur ses possibilités de suivi de ce secteur compte tenu des écarts importants qui semblent exister entre la comptabilité fédérale et les tableaux de la DTN.

ETAT DES LICENCES

Le tableau de suivi des licences fait apparaître une tendance à l'augmentation par rapport à la période équivalente de la saison passée.

Les résultats de l'Equipe de France peuvent être une explication de cette tendance qui peut aussi être la conséquence du paiement direct qui est maintenant pleinement intégré.

Licence Volley Pour Tous (VPT)

La création de cette licence, décidée par la dernière Assemblée Générale, doit être soumise à la CCSR pour en définir les prérogatives.

TABLEAU DE BORD SOCIAL

Remis en séance il est commenté et comparé aux précédents afin de suivre l'évolution des charges salariales.

SUIVIS FINANCIERS

Les documents habituels n'ont pas pu être remis au CS.

En effet, depuis son élection M. ALBE reprend petit à petit la comptabilité mais la tâche est importante et le retard accumulé notamment en raison de la charge de travail nécessitée par les encaissements de licences ne facilite pas les choses.

Il indique qu'il souhaite procéder à un arrêté des comptes au 31 août. Cependant, il constate que le service comptable n'est pas en mesure de l'effectuer à ce jour.

Il convient de souligner que l'impact financier de la Ligue mondiale pour la Fédération (pour la partie contrat avec les joueurs), n'est actuellement pas connu.

ETUDES FINANCIERES

Certains dossiers seront approfondis par une étude spécifique sous la responsabilité de Richard GOUX. Le poste « frais de déplacements » financièrement important, (comme dans toutes Fédérations), fera l'objet d'une étude par le Conseil de Surveillance.

Un suivi sera effectué en prenant comme référence l'année 2014.

Albert CHARPENTIER prend en charge cette mission et mettra en place un groupe de travail afin d'avoir dès janvier un suivi mensuel de ces dépenses.

GROUPE DE TRAVAIL CNVB IFVB

Les rapports sur le CNVB et IFVB ont pu être finalisés et commentés. Brigitte GEILER remet un exemplaire papier au Président M TANGUY et l'adresse par voie électronique à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

Le préambule est lu et commenté en séance.

Des questions importantes découlent de cet exposé, le conseil sera attentif aux solutions apportées.

Le rapport sur les Equipes de France féminines sera présenté lors de la prochaine réunion du CS.

Mais d'ores et déjà plusieurs points sont soulignés.

- Adéquation entre stages et résultats
- Instabilité du staff EDF
- Le haut niveau Féminin et les moyens financiers dont il dispose

FIN DE LA REUNION à 16 h 30

La Présidente du CS
Aline GEMISE-FAREAU

Le Secrétaire de Séance
Philippe VENDRAMINI